

220C1091
FR0000120503-FS0321

25 mars 2020

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BOUYGUES

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 20 mars 2020, complété notamment par un courrier reçu le 24 mars, la société anonyme Natixis (30 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 13 mars 2020, le seuil de 5% du capital de la société BOUYGUES et détenir directement et indirectement, à cette date, 19 713 794 actions BOUYGUES représentant autant de droits de vote, soit 5,19% du capital et 3,87% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Natixis SA ²	19 710 944	5,19	19 710 944	3,87
Natixis Assurance ³	2 850	ns	2 850	ns
Total Natixis	19 713 794	5,19	19 713 794	3,87

Ce franchissement de seuil résulte de la conclusion de contrats financiers à dénouement monétaire portant sur des actions BOUYGUES.

À cette occasion, la société Natixis SA a déclaré avoir franchi individuellement en hausse le même seuil.

Le déclarant a précisé détenir, au 13 mars 2020, au titre des articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général, 19 710 944 actions BOUYGUES (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1^{er} alinéa) résultant de la détention de 5 contrats d'échange de flux financiers de gré à gré à dénouement en espèces portant sur autant d'actions BOUYGUES⁴, exerçables à tout moment entre le 6 janvier 2023 et le 6 janvier 2027.

2. Par courrier reçu le 24 mars 2020, le déclarant a précisé détenir, au 20 mars 2020, 17 442 361 actions BOUYGUES représentant autant de droits de vote, soit 4,59% du capital et 3,42% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Natixis SA ²	17 439 511	4,59	17 439 511	3,42
Natixis Assurance ³	2 850	ns	2 850	ns
Total Natixis	17 442 361	4,59	17 442 361	3,42

Cette déclaration matérialise un franchissement de seuil en baisse de 5% du capital par le déclarant.

¹ Sur la base d'un capital composé de 379 901 193 actions représentant 509 356 420 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Filiale à 70,7% de la société BPCE.

³ Filiale à 100% de Natixis SA.

⁴ Sur la base d'un delta de 1 (soit un notionnel de 25 299 558 actions) (source : *interne Natixis*).